



DEMANDE D'AUTORISATION
POUR TRANSFORMATION OU CONSTRUCTION SANS ENQUÊTE PUBLIQUE

Le requérant :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

Le propriétaire
de l'immeuble :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

requiert de la Municipalité de Payerne l'autorisation de construire ou de transformer sans enquête publique, selon l'extrait cadastral joint (format A4) et le ou les plans ou croquis annexés.

Situation, rue :

Parcelle RF n° : **N° ECA :**

La construction ou la transformation suivante (brève description) :

Le requérant a contacté son, ou ses voisins immédiats, et les a informés du projet décrit ci-dessus en leur soumettant à cet effet croquis et plans nécessaires à une parfaite compréhension. Il prend l'engagement formel d'exécuter et de conduire ses travaux avec la célérité nécessaire, en parfaite conformité des lois et règlements, et à ses propres risques et périls. Il s'engage enfin à respecter scrupuleusement, en cas d'autorisation, la conformité des travaux par rapport à la description, aux plans et croquis mentionnés ci-dessus.

En cas de travaux réalisés non-conformes à l'autorisation délivrée, la Municipalité se réserve le droit de dénoncer le cas à la Préfecture (art. 130 LACT), et de signifier l'ordre de démolir ou de modifier les travaux sous la menace de la peine de l'amende prévue à l'art. 292 du Code pénal.

Le requérant :

Le propriétaire de l'immeuble :

.....

.....

Payerne, le

Le, les voisins soussignés ont pris connaissance des projets et travaux décrits dans la présente ainsi que des éventuelles restrictions pouvant découler des normes ECA ou autres en vigueur pour les constructions en limite.

PA RF n° :	Nom(s) & Prénom(s) :	Date :	Signature(s) :

Les croquis, plans ou toutes autres documents faisant partie du dossier et permettant la bonne compréhension du projet de transformation ou de construction doivent également être signés par les propriétaires voisins.

Préavis du secteur Police des constructions :

Police des constructions

V. Python

Payerne, le

Vu et approuvé par la Municipale

Payerne, le

M. Picinali

Soumis à décision municipale oui non

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic La Secrétaire

Payerne, le

Prix du permis : CHF 100.-

Copie va à : ECA – Payerne